

Focus sur le règlement de copropriété : rédaction, modification, interprétation

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Réagir face à une clause illicite dans un règlement de copropriété
- Maîtriser les règles de rédaction et de modification d'un règlement de copropriété
- Identifier les hypothèses de mise à jour d'un règlement de copropriété

Contenu :

Rappel de la fonction et du contenu du règlement de copropriété

Rédiger un règlement de copropriété

- Quelle liberté ?
- Quand procéder à la modification du règlement ?

Retour sur des notions essentielles du règlement de copropriété

- Destination de l'immeuble
- Lot de copropriété
- Partie privative/partie commun
- Partie commune à jouissance privative

Interprétation des stipulations d'un règlement de copropriété et identification des clauses licites, illicites et abusives

Prérequis

Pas de prérequis exigé. Toutefois, des connaissances générales en droit de la copropriété permettront de suivre cette formation plus confortablement.

Un quiz de positionnement est à votre disposition

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation)

-

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation